

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL  
COMMISSION DES ÉTUDES

Procès-verbal de la 1178<sup>e</sup> séance, tenue le mardi 14 octobre 2025, à 14 heures, à la salle  
M-415 du Pavillon Roger-Gaudry et par visioconférence

---

PRÉSENCES : la vice-rectrice principale et vice-rectrice aux affaires étudiantes et aux études, Pascale Lefrançois ; les présidentes, les présidents, des sous-commissions de la Commission des études : le vice-recteur adjoint aux études de premier cycle et à la formation continue, Juan J. Torres Michel, le vice-recteur adjoint à la promotion de la qualité et au développement durable, Tony Leroux, le vice-recteur associé aux études supérieures, Daniel Lévesque (en l'absence de la vice-rectrice adjointe aux études supérieures, Julie Carrier) ; les doyennes, les doyens : Ahlem Ammar, Hugo Ciaburro, Sylvie Dubois, Michel Janosz, Carl-Ardy-Dubois, Nathalie Fernando, David Francoz, Simon De Denus, Jean-François Bouchard ; le représentant de l'École HEC Montréal : François Bellavance ; les membres du personnel enseignant nommés par l'Assemblée universitaire : Marie-Alice Belle, Sophie Parent, Marie-Josée Aubin, Mathieu Boivin, Marie Luquette ; les membres du personnel de soutien et du personnel de la recherche : Isabelle Daoust, Martin Guimond ; les étudiantes, les étudiants : François Latendresse, Sonia Bachelier ; les observatrices, les observateurs : Annik Gélineau, Chantal Bémeur, France Nadeau (en l'absence de Stéphanie Gagnon), Michèle Glémaud

INVITATIONS : pour la délibération CE-1178-6.1, de la Faculté des arts et des sciences : Nadia Gosselin, professeure titulaire au Département de psychologie, et Jonathan Lévesque, conseiller au vice-décanat

ABSENCES : le recteur, Daniel Jutras ; le vice-recteur à la recherche et à l'innovation, Vincent Poitou ; la vice-rectrice adjointe aux études supérieures, Julie Carrier ; le vice-recteur adjoint à la recherche, Francis Gingras ; les doyennes, les doyens : Frédéric Bouchard, Patrick Cossette, Geneviève Saumier, Carmela Cucuzzella ; la représentante, le représentant de l'École Polytechnique Montréal : Isabelle Villemure, François Guibault ; les membres diplômés : Benoît Lessard ; les étudiantes, les étudiants : Alexis Collette, Enrique Colindres ; les observatrices, les observateurs : Nicole Languerand, Stéphanie Gagnon

SECRÉTAIRE : le secrétaire général, Alexandre Chabot

PRÉSIDENTE : la vice-rectrice principale et vice-rectrice aux affaires étudiantes et aux études, Pascale Lefrançois

CONSEILLÈRE EN  
GOUVERNANCE : Danielle Salvail

---

Composition de la Commission des études

La Commission accueille un nouveau membre (membre du personnel enseignant nommé par l'Assemblée universitaire) : Mathieu Boivin, chargé de cours et coordonnateur des programmes en études autochtones, du Département d'anthropologie de la Faculté des arts et des sciences.

CE-1178-1 ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit :

1. Ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la 1177<sup>e</sup> séance tenue le 23 septembre 2025
3. Affaires découlant du procès-verbal
4. Information et questions
  - 4.1 Données du Bureau du registraire – Admissions et inscriptions
  - 4.2 Faits saillants de la Commission des études et de ses sous-commissions pour l'année 2024-2025
  - 4.3 Projets approuvés par délégation (programmes de premier cycle) – Bilan 2024-2025
  - 4.4 Projets approuvés par délégation (programmes de cycles supérieurs) – Bilan 2024-2025
5. Vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études  
Bureau du registraire
  - Règles entourant l'octroi de diplômes par équivalence
6. Rapport de la Sous-commission des études supérieures  
Faculté des arts et des sciences – Département de psychologie
  - Création d'un programme de DESS en interventions spécialisées en sommeil (2-220-2-1)

7. Processus institutionnel d'évaluation des programmes d'études : plans d'action facultaires
- 7.1 Faculté des arts et des sciences
  - Plan d'action préparé dans le cadre de l'évaluation périodique des programmes de sciences économiques
- 7.2 Faculté de médecine vétérinaire
  - Plan d'action préparé dans le cadre de l'évaluation périodique des programmes de médecine vétérinaire – DES / IPSAV
8. Affaires diverses
9. Prochaine séance régulière
10. Clôture de la séance

CE-1178-2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 1177<sup>e</sup> SÉANCE DU 23 SEPTEMBRE 2025

Sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études adopte le procès-verbal de la 1177<sup>e</sup> séance, tenue le 23 septembre 2025.

CE-1178-3 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Les membres ont reçu la liste des affaires découlant du procès-verbal de la 1177<sup>e</sup> séance. Le secrétaire général, Alexandre Chabot, en fait la présentation.

CE-1178-4 INFORMATION ET QUESTIONS

La présidente, Pascale Lefrançois, présente les sujets d'information suivants.

CE-1178-4.1 Données du Bureau du registraire – Admissions et inscriptions  
2025-A0033-1178-295

La présidente donne la parole à la regitrariaire, Annik Gélineau, et à la directrice générale du Service de l'admission et du recrutement, Michèle Glémaud, pour la présentation des statistiques d'admission et d'inscription au trimestre d'automne 2025, consignées au document 2025-A0033-1178-295. Une diminution importante est observée pour le nombre de candidatures provenant de l'international, plus particulièrement pour les programmes de deuxième cycle. Le nombre d'inscriptions globales présente une augmentation, incluant les nouvelles inscriptions (notamment, en raison de la capacité de l'Université à assurer les candidatures locales, présentant une augmentation du taux de conversion d'une proportion de 25 %). Les inscriptions provenant de l'international présentent une diminution, et correspondent à une proportion de 12,9 % du nombre total d'inscriptions à l'automne 2025. Le processus de désinscription pour non-conformité du dossier a été effectué en octobre, mais a concerné un nombre moins élevé de dossiers que pour l'année précédente, en raison de démarches de suivi et de stratégies d'accompagnement qui ont été appliquées avec succès.

En réponse à des questions présentées, des précisions portent sur les processus mis en place qui ont permis de diminuer les cas de déclarations ou de documents frauduleux, et sur les modalités définies afin d'assurer la qualité du dossier et de son suivi. On prend note de la disponibilité de données à la Faculté des arts et des sciences.

CE-1178-4.2 Faits saillants de la Commission des études et de ses sous-commissions pour l'année 2024-2025

---

2025-A0033-1178-296, 297, 298

Sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études reçoit les Faits saillants de la Commission et de ses sous-commissions pour l'année 2024-2025, conformément aux documents 2025-A0033-1178-296, 2025-A0033-1178-297 et 2025-A0033-1178-298.

CE-1178-4.3 Projets approuvés par délégation (programmes de premier cycle) – Bilan 2024-2025

---

2025-A0033-1178-299

Sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études reçoit le Bilan 2025-2025 des projets approuvés par délégation (programmes de premier cycle), conformément au document 2025-A0033-1178-299.

CE-1178-4.4 Projets approuvés par délégation (programmes de cycles supérieurs) – Bilan 2024-2025

---

2025-A0033-1178-300

Sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études reçoit le Bilan 2025-2025 des projets approuvés par délégation (programmes de cycles supérieurs), conformément au document 2025-A0033-1178-300.

CE-1178-5 Vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études

Bureau du registraire

- Règles entourant l'octroi de diplômes par équivalence

---

2025-A0033-1178-294, 294.1

La présidente, Pascale Lefrançois, et la registraire, Annik Gélineau, présentent une proposition de modification aux règles d'octroi d'un diplôme par équivalence (mineure, majeure ou baccalauréat), sur un ajout, pour fins de clarification, aux balises déterminant les conditions d'octroi d'un tel diplôme, afin de ne pas permettre une demande de modification à un diplôme initial obtenu par équivalence ou une demande d'obtention d'un second diplôme par équivalence. La présentation reporte aux documents 2025-A0033-1178-294 (sommaire décisionnel) et 2025-A0033-1178-294.1 (proposition de modification aux règles).

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études adopte les règles relatives à l'octroi de diplômes par équivalence, conformément au document 2025-A0033-1178-294 et son annexe, déposés aux archives.

**CE-1178-6 Rapport de la Sous-commission des études supérieures**

---

En l'absence de la vice-rectrice adjointe aux études supérieures, le vice-recteur associé aux études supérieures, Daniel Lévesque, présente le projet inscrit au point 6.1, assisté par la vice-doyenne aux études de cycles supérieurs et à l'engagement communautaire de la Faculté des arts et des sciences, Sophie Parent. Pour cette présentation, la Commission reçoit, de cette faculté, Nadia Gosselin, professeure titulaire au Département de psychologie, et Jonathan Lévesque, conseiller au vice-décanat.

**CE-1178-6.1 Faculté des arts et des sciences – Département de psychologie**

- Création d'un programme de DESS en interventions spécialisées en sommeil (2-220-2-1)

---

2025-A0033-1178-293

La proposition de la création d'un programme de DESS en interventions spécialisées en sommeil veut répondre à la faible disponibilité de professionnelles et de professionnels formés dans ce domaine, en regard des besoins observés quant à l'amélioration de l'accès aux soins, notamment pour les populations vulnérables. Ouvrant à des perspectives professionnelles dans le réseau de la santé, cliniques privées et milieux de travail concernés, et pouvant intéresser des personnes formées en psychologie et en neuroscience cognitive, ou dans d'autres disciplines de la santé et des services sociaux, le programme visera une formation en dépistage et traitement des divers troubles du sommeil par des approches non pharmacologiques. Répondant aux recommandations du rapport David (2023) relatif à l'optimisation de la formation en psychologie et en santé mentale, la proposition de programme a été appuyée par l'Ordre des psychologues du Québec. La structure du programme comporte 30 crédits, répartis selon 24 crédits de cours obligatoires (dont 9 crédits attribués à des stages), et 6 crédits de cours à option. Sept nouveaux cours de sigle PSY sont créés pour le programme, dont l'implantation est prévue au trimestre d'automne 2026. La présentation reporte au document 2025-A0033-1178-293.

Des précisions additionnelles portent sur le nombre d'étudiantes et d'étudiants estimés pour le programme (un nombre d'environ 25 dans les premières années d'implantation, pouvant augmenter de 30 à 35 par la suite), et sur la disponibilité des lieux de stage. En réponse à des questions présentées, des précisions sont apportées sur les intérêts de formation observés dans le cadre de cours offerts sur des thématiques liées à ce domaine, et sur l'éventualité d'offrir un cheminement suivi à temps partiel (selon les demandes et besoins observés). On souligne la pertinence de l'offre de formation proposée.

Une correction est mentionnée au formulaire de signature et sera prise en compte pour le suivi de l'implantation.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité, la Commission des études approuve la création d'un programme de DESS en interventions spécialisées en sommeil (2-220-2-1), au Département de psychologie de la Faculté des arts et des sciences, conformément au document 2025-A0033-1178-293.

CE-1178-7 Processus institutionnel d'évaluation des programmes : plans d'action facultaires

---

Le vice-recteur adjoint à la promotion de la qualité et au développement durable, Tony Leroux, président de la Sous-commission d'évaluation des programmes, présente les plans d'action inscrits aux points 7.1 et 7.2, assisté par la vice-doyenne aux études de cycles supérieurs et à l'engagement communautaire de la Faculté des arts et des sciences, Sophie Parent, et par le doyen de la Faculté de médecine vétérinaire, David Francoz.

CE-1178-7.1 Faculté des arts et des sciences

- Plan d'action préparé dans le cadre de l'évaluation périodique des programmes de sciences économiques

---

2025-A0033-1178-301, 301.1

L'évaluation périodique des programmes de sciences économiques a porté sur l'ensemble des programmes (Mineure, Majeure et Baccalauréat en sciences économiques ; baccalauréat bidisciplinaire en Mathématiques et Économie ; Maîtrise et Doctorat en sciences économiques), et a fait ressortir des qualités et points forts liés aux éléments suivants : pertinence, qualité et renommée des programmes ; proportion significative d'étudiantes et d'étudiants internationaux ; hiérarchie et structuration des programmes facilitant la progression des apprentissages ; intégration de séances de travaux pratiques au premier cycle ; qualité, disponibilité, diversité et engagement des corps enseignant et professoral. En réponse aux recommandations et observations, le plan d'action identifie neuf objectifs, pouvant être regroupés selon trois thématiques, soit : l'amélioration des liens entre les diplômées et les diplômés et les milieux d'emploi ainsi que des activités de réseautage ; la définition de modalités favorisant la réussite (acquisition des prérequis au collégial ; développement de passerelles Dec-Bac ; encadrement ; compétences en mathématiques) ; la durée et le financement des études au programme de Doctorat. La présentation reporte au document 2025-A0033-1178-301 ; le document 2025-A0033-1178-301.1 présente le rapport synthèse de la Sous-commission d'évaluation des programmes. En réponse à une question, une précision porte sur les ajustements prévus au programme de baccalauréat bidisciplinaire, en lien avec l'amélioration du taux de diplomation.

Sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études reçoit le Plan d'action de la Faculté des arts et des sciences, préparé dans le cadre de l'évaluation périodique des programmes de sciences économiques, conformément au document 2025-A0033-1178-301.

CE-1178-7.2 Faculté de médecine vétérinaire

- Plan d'action préparé dans le cadre de l'évaluation périodique des programmes de médecine vétérinaire – DES / IPSAV

---

2025-A0033-1178-302, 302.1

L'évaluation périodique du programme de Certificat d'internat de perfectionnement spécialisé en sciences appliquées vétérinaires (IPSAV) et des programmes de Diplôme d'études spécialisées de la Faculté de médecine vétérinaire a fait ressortir les qualités et constats suivants : pertinence des programmes, offerts en lien à la dispensation de services vétérinaires ; taux d'employabilité ; appréciation des programmes et qualité du taux de réussite aux examens de certification ; qualité des candidatures, en nombre suffisant pour pourvoir les postes disponibles ; qualité des interactions et de l'encadrement ; qualité du

niveau des stages et des expériences de formation, en regard des exigences des collèges de spécialités vétérinaires ; résultats adéquats du taux de diplomation et du taux d'abandon. En réponse aux recommandations et observations, le plan d'action identifie huit objectifs, portant principalement sur la révision des programmes et de leur fonctionnement (structure et contenus ; positionnement ; rôles et responsabilités [stagiaires, internes, étudiantes et étudiants] ; indicateurs de réussite et de satisfaction) ; clarification des objectifs de formation des programmes d'internat et de résidence, en regard des exigences des différents Collèges de spécialité ; charge clinique ; rétroaction pédagogique ; transition professionnelle et réseautage. Des enjeux sont à considérer sur la disponibilité des espaces de travail et des équipements, ainsi que des ressources en enseignement ; sur ce point, on prévoit de former un comité sur la planification des besoins en matière d'enseignement ainsi qu'un groupe de travail sur la reconnaissance du travail clinique (couvrant les aspects du recrutement, de l'engagement clinique, de la reconnaissance de la recherche dans le parcours académique, et de la promotion de la carrière académique). La présentation reporte au document 2025-A0033-1178-302 ; le document 2025-A0033-1178-302.1 présente le rapport synthèse de la Sous-commission d'évaluation des programmes.

Sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études reçoit le Plan d'action de la Faculté de médecine vétérinaire, préparé dans le cadre de l'évaluation périodique des programmes de médecine vétérinaire – DES / IPSAV, conformément au document 2025-A0033-1178-302.

CE-1178-8 Affaires diverses

Aucun sujet n'est porté à l'attention de la Commission.

CE-1178-9 PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance prévue au calendrier aura lieu le mardi 11 novembre 2025, à 14 heures.

CE-1178-10 CLÔTURE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 15 heures 05.

Adopté le 11 novembre 2025, délibération CE-1179-2.

La présidente,

Pascale Lefrançois

Le secrétaire général,

Alexandre Chabot

